

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT  
2011-2012**



**Techniques de bioécologie**

**145.C0**

## **Mot du directeur des études**

Chère étudiante, cher étudiant,

C'est avec plaisir que je vous accueille au cégep de Saint-Laurent. Soyez assuré que tout le personnel ne néglige aucun effort afin de vous soutenir dans votre expérience collégiale.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition afin de vous aider à la réussite de vos études. Qu'il s'agisse de centres d'aide, de tutorat par les pairs, d'encadrement particulier offert par les programmes, toutes ces mesures ont pour objectif commun votre réussite et, ultimement, votre diplomation. Cependant, l'engagement dans votre projet d'études demeure une condition essentielle. En effet, tous ces services d'aide ne peuvent vous dispenser de votre responsabilité à cet égard.

Dans cet esprit, je vous encourage à prendre quelques minutes afin de découvrir ce guide de l'étudiant. Les informations qu'il contient vous aideront à mieux cheminer tout au long de votre parcours au cégep.

Enfin, sachez que votre réussite constitue une priorité pour l'ensemble du personnel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Je vous souhaite d'excellentes études au cégep de Saint-Laurent !

**Mathieu Cormier**  
**Directeur des études**

## **Mot du responsable de programme**

Bonjour future technicienne, futur technicien,

Il me fait un immense plaisir de vous accueillir en Techniques de Bioécologie.

Durant votre cheminement, vous côtoierez tous les aspects de la biologie autant en laboratoire que sur le terrain. La formation que vous recevrez sera riche et diversifiée tout comme le domaine que vous avez choisi. Vous aurez aussi à développer une excellente méthode de travail, votre sens de l'organisation, votre esprit critique et à déployer des efforts constants afin d'accéder à votre diplomation. Dans le but de favoriser votre réussite, nous avons mis sur place différents moyens pour faciliter votre apprentissage. Aussi, vos enseignants et techniciens seront toujours disponibles pour répondre à vos questions et vous soutenir au cours des prochaines années.

En espérant pouvoir vous transmettre notre passion,

**Claudine Lévesque**  
**Responsable de programme**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES</b> .....	1
<b>MOT DU RESPONSABLE DU PROGRAMME</b> .....	1
<b>PRÉSENTATION DU PROGRAMME</b> .....	3
<b>LA FORMATION SPÉCIFIQUE</b> .....	3
<b>FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS</b> .....	4
<b>LA FORMATION GÉNÉRALE</b> .....	6
<b>LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME</b> .....	7
<b>LA GRILLE DE COURS</b> .....	7
La grille de cours	
Les préalables	
Le choix de cours	
L'abandon d'un cours	
Les échecs	
Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire	
La sanction des études	
L'épreuve synthèse	
Le cadre général	
Les objectifs	
L'admissibilité	
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS</b> .....	9
<b>ANNEXE 1</b> .....	10
<b>FORMATION GÉNÉRALE</b>	
<b>LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)</b> .....	10
Formation générale commune en littérature	
Formation générale propre en littérature	
<b>LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE</b> .....	11
Formation générale commune en philosophie	
Formation générale propre en philosophie	
<b>LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE</b> .....	13
Formation en éducation physique	
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS</b> .....	14
<b>LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)</b> .....	16
Formation en anglais langue seconde	
<b>LES COURS COMPLÉMENTAIRES</b> .....	18
<b>COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS</b> .....	18

Ce document vous est remis lors de votre inscription dans votre programme. Vous devez le conserver tout au long de vos études au Collège. Pour chacun des programmes, une copie électronique du guide est disponible sur le site Web du Collège.

Les informations contenues dans ce guide étaient à jour le 31 mars 2011 et s'adressent aux nouveaux étudiants admis à la session d'automne 2011.

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME**

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* précise les règles et les modalités concernant le cadre dans lequel se dérouleront vos études. Ce document contient les renseignements généraux sur l'organisation et la gestion de votre programme d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Il est complété par le *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* et la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège. Les textes de ces règlements et de cette politique sont disponibles à la bibliothèque et sur le site Web du Collège. Chaque département possède également une Politique départementale d'évaluation des apprentissages (PDEA) dont la lecture est conseillée. Les exigences pédagogiques contenues dans les plans de cours sont conformes à ces politiques.

**LE PROGRAMME**

Le programme Techniques de bioécologie vise à donner à l'étudiant une formation équilibrée, intégrant les connaissances fondamentales en sciences particulièrement en biologie, des manipulations en laboratoire et sur le terrain ainsi qu'une formation générale rigoureuse.

Le programme permet à l'étudiant de :

- caractériser les composantes biotiques et abiotiques des écosystèmes terrestres et aquatiques;
- planifier et effectuer des travaux de recherche, tant en laboratoire que sur le terrain, dans le cadre d'une démarche scientifique digne de ce nom : identifier une problématique, concevoir des protocoles appropriés, gérer du matériel scientifique, respecter un échéancier, maîtriser des techniques d'échantillonnage et de mesures, noter et analyser rigoureusement des données expérimentales;
- développer une bonne dextérité manuelle lors de la manipulation d'organismes vivants ou d'instruments de mesure;
- participer à la production de rapports techniques, à la rédaction de rapports de recherche et à la formulation de recommandations;
- intervenir de manière judicieuse en ce qui a trait à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles d'un territoire;
- acquérir une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une maîtrise suffisante de la langue anglaise parlée;
- développer une pensée rationnelle, rigoureuse et critique;
- s'intéresser à la prise en charge de sa condition physique de façon autonome et responsable.

Tout programme menant à un diplôme d'études collégiales est composé de deux grands volets : 1- la *formation spécifique*, formée des cours prévus au programme d'études de l'étudiant, et 2- la *formation générale* dont une bonne partie est commune à tous les étudiants du collégial.

**LA FORMATION SPÉCIFIQUE**

Le programme Techniques de bioécologie vise à former des techniciens polyvalents, aptes à travailler dans le domaine de la biologie à la fois en milieu naturel et en laboratoire.

Voici la liste des compétences de la formation spécifique :

- 0448 Analyser la fonction de travail.
- 0449 Analyser la dynamique des composantes physiques d'un milieu naturel au regard des organismes qui s'y trouvent.
- 044A Utiliser les technologies numériques et informatiques dans le cadre de ses activités professionnelles.
- 044B Caractériser les composantes abiotiques d'un milieu naturel.
- 044C Effectuer des analyses en laboratoire.
- 043W Établir le portrait d'une situation à l'aide de données statistiques.
- 044E Communiquer des informations scientifiques.
- 044F Analyser les mécanismes de vie et d'adaptation des microorganismes au regard de leur milieu de vie.
- 044G Analyser les mécanismes de vie et d'adaptation des mycètes et des végétaux au regard de leur milieu de vie.
- 044H Analyser les mécanismes de vie et d'adaptation des animaux au regard de leur milieu de vie.
- 044J Effectuer des travaux de culture et d'entretien d'organismes.
- 044K Planifier les aspects techniques et logistiques associés à un projet de recherche.
- 044L Travailler en équipe.
- 044M Utiliser différents équipements de terrain.
- 044N Appliquer des mesures relatives à la santé et à la sécurité.
- 044P Appliquer des techniques de survie en milieu naturel.
- 044Q Caractériser les composantes biotiques d'un milieu aquatique ou marin.
- 044R Caractériser les composantes biotiques d'un milieu terrestre.
- 044S Agir dans le respect des paramètres légaux et éthiques propres à son domaine.
- 044T Appliquer une démarche d'analyse écosystémique d'un milieu.
- 044U Appliquer la démarche scientifique à la résolution de problèmes.
- 044V Effectuer des travaux expérimentaux en rapport avec le milieu naturel.
- 044W Assurer la mise en œuvre de mesures d'intervention en milieu naturel.

**Informations importantes sur le cheminement dans le programme :**

- Certaines activités pédagogiques auront lieu en dehors des heures de classe (les soirs et les fins de semaine). Entre autres, il y aura des sorties sur le terrain :
  - Session 1 : une fin de semaine
  - Session 3 : deux fins de semaine (dont une de trois jours)
  - Session 5 : début de la session plus tôt (mi-août) et environ quatorze jours de terrain.
- Lors des sorties, des frais pour les repas seront exigés.
- La période de stage (session 6) débordera du calendrier scolaire régulier.
- L'abandon ou l'échec d'un ou de quelques cours de formation générale ou spécifique peut retarder le cheminement d'un an.
- Pendant l'été qui précède les cours « Techniques d'inventaire écologique » et « Taxonomie des végétaux », l'étudiant sera appelé à prélever et conserver des spécimens d'insectes et de végétaux afin de réaliser une collection d'insectes et un herbier dans ces deux cours de l'automne (session 3).
- Certains étudiants pourraient réaliser une partie de leur projet de fin d'études avant la session 5, si le type de recherche effectuée l'exige.

**FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS**

**1<sup>re</sup> session**

**202-710-SL**

**CHIMIE GÉNÉRALE**

Stœchiométrie. Structure interne de la matière (atomes, composés). Unités de mesure. Tableau périodique. Liaisons chimiques. Interactions intermoléculaires. Structure moléculaire. Nomenclature en chimie inorganique et organique. Groupements fonctionnels.

**101-701-SL**

**BIOLOGIE CELLULAIRE**

Origine de la vie. Types de cellules (procaryote et eucaryote : végétale et animale). Molécules chimiques du vivant. Structures cellulaires. Métabolisme (respiration cellulaire). Synthèse des protéines. Réplication de l'ADN. Division cellulaire (mitose et méiose). Génétique. Niveau d'organisation. Tissus. Histologie. Microscopie.

**145-105-SL**

**MÉTHODE SCIENTIFIQUE**

Démarche scientifique et résolution de problèmes. Chiffres significatifs. Précision, exactitude, sensibilité des appareils (de terrain et de laboratoire). Guides méthodologiques de rédaction d'un rapport scientifique, d'un cahier de laboratoire et d'un carnet de terrain. Fonctionnement du logiciel Word. Bonnes pratiques de laboratoire (BPL). Accidents et premiers soins. SIMDUT. Travail d'un technicien en bioécologie.

**145-101-SL**

**INSTRUMENTATION EN ÉCOLOGIE**

Initiation aux instruments de terrain (terrestre et aquatique). Survie en milieu naturel. Cartographie et orientation. Éthique professionnelle, santé et sécurité sur le terrain. Orientation et déplacement sur un plan d'eau.

**101-702-SL**

**ZOOLOGIE**

Prodozoaires. Évolution du règne animal des éponges aux mammifères : adaptations, cycle de vie, habitat, caractéristiques anatomiques et morphologiques des principaux taxons. Dissections de spécimens types.

**2<sup>e</sup> session**

**145-215-SL**

**BIOINFORMATIQUE**

Gestion de l'information. Excel, PowerPoint, logiciel de cartographie (ArcGis), traitement d'images.

**145-205-SL**

**INSTRUMENTATION EN LABORATOIRE**

Principe de fonctionnement et utilisation des principaux outils, appareils et méthodes utilisés en laboratoire: instruments de volumétrie, préparation de solutions et de dilutions, balances, pH-mètre, méthodes de séparation gravimétrique (floculation, précipitation, sédimentation, décantation, centrifugation, filtration) et spectrophotométrie. Préparation d'un schéma intégrateur à partir d'un protocole. Respect des BPL. Contrôle de qualité (QC), assurance qualité (QA) et normes.

**101-703-SL**

**BIOLOGIE VÉGÉTALE**

Anatomie, morphologie et physiologie des végétaux et des mycètes. Caractérisation de la cellule végétale, identification des tissus, morphologie des différents organes, assimilation, photosynthèse, reproduction. Caractérisation des cellules de champignons, reproduction (sexuée et asexuée), importance écologique. Relations symbiotiques : *Rhizobium*-légumineuses, mycorhizes, lichens.

**145-202-SL**

**INSECTES ET ARTHROPODES**

Description et identification des insectes et arthropodes : caractéristiques morphologiques, cycle de vie, reproduction, habitat, importance écologique et économique. Élevage d'insectes. Démonstration et pratique du montage d'une collection.

**101-704-SL**

**PHYSIOLOGIE ANIMALE**

Anatomie et physiologie des différents systèmes d'un organisme animal (nerveux, endocrinien, cardiovasculaire, respiratoire, excréteur, digestif, génital, musculaire, osseux, tégumentaire, thermorégulation), principalement sur les espèces les plus fréquemment rencontrées par le technicien. Histologie et expérimentation.

**3<sup>e</sup> session**

**202-711-SL**

**CHIMIE EN MILIEU AQUEUX**

Concentrations et dilutions. Solubilité. Propriétés colligatives. Équilibre chimique : vitesse de réaction et constante d'équilibre. Oxydoréduction. Eau, acides et bases. Solutions tampons. Chimie de l'environnement aquatique.

**145-306-SL**

**MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE**

Introduction à la microbiologie. Bactériologie : morphologie et physiologie de la cellule bactérienne, reproduction et culture, méthodes de contrôle. Virologie : morphologie des virus, cycle de reproduction et culture. Immunologie : défenses non spécifiques et spécifiques, relation antigène-anticorps, tests de laboratoire. Travail aseptique et techniques de base en microbiologie.

**145-303-SL**

**TAXONOMIE DES VÉGÉTAUX**

Identification des végétaux et champignons macroscopiques du Québec : utilisation des clés taxonomiques, principales caractéristiques des grandes familles, caractères morphologiques, écologie. Montage d'un herbier.

**4<sup>e</sup> session**

**202-712-SL**

**BIOCHIMIE**

Stéréochimie et isomérisation. Glucides. Lipides. Acides aminés et protéines. Enzymologie. Techniques d'analyses en laboratoire.

**201-720-SL**

**BIOSTATISTIQUE**

Population et échantillon. Mesures de tendance centrale. Mesures de dispersion. Représentation graphique de résultats, coefficient de corrélation et de régression. Probabilités. Tests statistiques : Fisher, Student, Chi-carré. Analyses statistiques de problèmes appliqués à la biologie.

**145-407-SL**

**BIOLOGIE AQUATIQUE ET MARINE**

Paramètres physico-chimiques et organismes vivants du milieu aquatique (eaux douces et salées). Hydrologie, bassins versants. Aquaculture. Production d'algues. Entretien d'aquariums.

**5<sup>e</sup> session**

**145-509-SL**

**INITIATION AU PROJET**

Conception d'un projet de recherche en biologie : buts, hypothèses, recherche d'informations scientifiques, élaboration d'un protocole et d'un échéancier, prévision des ressources matérielles et financières nécessaires à la réalisation du projet, processus d'achat de matériel, préparation des tableaux pour récolter les données. Unité expérimentale et dispositifs. Fraudes scientifiques. Travail en équipe et communication orale.

**145-506-SL**

**MICROBIOLOGIE APPLIQUÉE**

Microbiologie de l'environnement (air, eau, sol). Cycles biogéochimiques (C, N, S, P). Écologie microbienne. ADN et manipulations génétiques. Préparation du matériel de laboratoire. Analyses microbiologiques d'échantillons. Isolement, purification et identification de bactéries.

**6<sup>e</sup> session**

**145-609-SL**

**RÉALISATION DE PROJET**

Expérimentation du projet de recherche planifié dans le cours *Initiation au projet*. Prise de données. Analyses biostatistiques. Présentation des résultats. Communication orale et rédaction d'un rapport scientifique complet.

**145-301-SL**

**TECHNIQUES D'INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE**

Mesures de paramètres biotiques et abiotiques en milieu naturel (terrestre et aquatique). Techniques de prélèvement d'organismes. Matériel de terrain lié à l'écologie animale et végétale (pièges, télémétrie, etc.). Gestion et entretien du matériel. Compréhension et application de plan d'inventaire, collection d'insecte. Pédologie et géologie.

**145-308-SL (A et H)**

**ÉCOLOGIE ET AMÉNAGEMENT**

Introduction à l'écologie (écosystème, communauté, population, chaîne alimentaire). Relations entre les organismes vivants et dynamique des populations. Organismes, associations et paramètres légaux liés à l'environnement et à l'intervention en milieu naturel. Introduction à l'aménagement écosystémique (milieu terrestre et aquatique). Biodiversité.

**145-404-SL (A et H)**

**INTRODUCTION AUX ANIMAUX D'EXPÉRIMENTATION**

Éthique liée aux animaux d'expérimentation (sur le terrain et en milieu fermé) et normes du CCPA (Conseil canadien de protection des animaux). Techniques de contention, injections, prélèvements d'échantillons sur des animaux vivants. Entretien et bien-être des animaux en animalerie. Zoonoses.

**145-402-SL**

**TAXONOMIE DES VERTÉBRÉS**

Description et identification des vertébrés du Québec (poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) : caractères morphologiques, habitat, rôles écologiques, enjeux actuels.

**145-507-SL**

**TECHNIQUES DE BIOLOGIE AQUATIQUE ET MARINE**

Inventaire de l'environnement dulcicole et marin à l'aide d'appareils et de méthodes appropriés. Planification du travail de terrain en milieu aquatique, gestion du temps et du matériel. Mesures de paramètres abiotiques, prélèvements et identification d'organismes. Travail en équipe. Analyse des données.

**145-501-SL**

**ANALYSE ÉCOSYSTÉMIQUE**

Diagnose écologique à partir d'une problématique en milieu naturel. Élaboration d'un plan d'inventaire. Mesures de paramètres abiotiques, prélèvements et identification d'organismes. Gestion du temps et du matériel. Travail en équipe. Analyse des données.

**145-602-SL**

**TAXONOMIE DES INVERTÉBRÉS**

Description et identification des invertébrés : caractères morphologiques, habitat, cycle de vie, rôles écologiques, utilisation en recherche et techniques d'élevage.

**145-606-SL**

**INTRODUCTION À LA BIOTECHNOLOGIE**

Culture cellulaire. Biologie moléculaire (extraction d'ADN, digestion par des enzymes de restriction, électrophorèse sur agarose). Courbe de croissance, temps de génération et transformation bactérienne. Techniques de pointe en laboratoire de biologie.

**145-603-SL (A et H)**

**PRODUCTION VÉGÉTALE**

Culture de végétaux en environnement contrôlé. Production de protoplastes. Culture *in vitro*. Mycorhization. Techniques de bouturage, germination et production de semis. Fertilisation et irrigation. Analyse de substrat. Calendrier de production.

**145-610-SL**

**STAGE**

Recherche d'emploi : portfolio, CV, lettre de présentation, entrevue, outils de recherche d'emploi. Insertion en milieu de travail d'une durée de 5 semaines dans un domaine de la biologie selon les habiletés et intérêts de l'étudiant.

**145-508-SL**

**ÉCOLOGIE APPLIQUÉE**

Actions et interactions des facteurs biotiques et abiotiques des communautés et écosystèmes du Nord-Est américain. Problématiques environnementales au Québec. Écologie urbaine et développement durable. Écotoxicologie.

**LA FORMATION GÉNÉRALE**

Telle qu'elle est conçue actuellement, la formation générale au collégial vise à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Elle a donc une triple finalité :

- ❖ L'acquisition d'un fonds culturel commun qui se traduit par :
  - la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
  - la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
  - une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
  - la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
  - la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
  - la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
  - une éthique personnelle et sociale;
  - une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
  - la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.
  
- ❖ L'acquisition et le développement d'habiletés génériques :
  - la conceptualisation, l'analyse et la synthèse;
  - la cohérence du raisonnement;
  - le jugement critique;
  - la qualité de l'expression;
  - l'application des savoirs à l'analyse de situations;
  - l'application des savoirs à la détermination de l'action;
  - la maîtrise de méthodes de travail;
  - le retour réflexif sur les savoirs.
  
- ❖ L'appropriation d'attitudes souhaitables :
  - l'autonomie;
  - le sens critique;
  - la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
  - l'ouverture d'esprit;
  - la créativité;
  - l'ouverture sur le monde.

Dans les collèges, la formation générale est actualisée à travers :

- quatre cours de littérature en langue d'enseignement (français) pour un total de 240 heures;
- trois cours de philosophie pour un total de 150 heures;
- trois cours d'éducation physique pour un total de 90 heures;
- deux cours de langue seconde (anglais) pour un total de 90 heures;
- deux cours complémentaires à la formation spécifique de l'étudiant pour un total de 90 heures. Ces cours appartiennent à un des champs de savoirs suivants :
  - ✓ sciences humaines;
  - ✓ culture scientifique et technologique;
  - ✓ langues modernes;
  - ✓ langage mathématique et informatique;
  - ✓ arts et esthétique.

L'annexe 1 décrit la façon dont la formation générale est mise en oeuvre au cégep de Saint-Laurent. La séquence et le contenu des cours de chaque discipline y sont présentés sous forme de tableaux simples à consulter. L'offre de cours complémentaires, variable selon chaque programme, y est aussi présentée.

LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

GRILLE DE COURS

145.C0 Techniques de bioécologie (TBE)						Avoir réussi les cours suivants : • Chimie de la 5 <sup>e</sup> secondaire (051504) ou Chimie 534 • Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5 <sup>e</sup> secondaire (064506) ou Sciences naturelles de la 5 <sup>e</sup> secondaire (065506) ou Mathématiques 436 (Préalables précédents : Mathématiques 436 et chimie 534)					
Formation générale						Formation spécifique					
1	Français 1 Écriture et littérature  601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité  340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éduc. Physique 1 Santé et éducation physique  109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Chimie générale  202-710-SL 2-1-2 (1,66) (044C)	Biologie cellulaire  101-701-SL 3-1-2 (2,00) (044C, 044G, 044H)	Méthode scientifique  145-105-SL 1-3-1 (1,66) (044N, 044U, 0448)	Instrumentation en écologie  145-101-SL 1-3-1 (1,66) (044M, 044P, 0449)	Zoologie  101-702-SL 2-3-2 (2,33) (044H)	Session 1  30 heures  15,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire  601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1	Philosophie 2 L'être humain  340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éduc. Physique 2 Activité physique  109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1			Bioinformatique  145-215-SL 1-2-2 (1,66) (044A)	Instrumentation en laboratoire  145-205-SL 1-4-2 (2,33) (044C) PR : 145-105	Biologie végétale  101-703-SL 3-2-2 (2,33) (044G)	Insectes et arthropodes  145-202-SL 2-2-2 (2,00) (044H, 044J)	Physiologie animale  101-704-SL 3-3-3 (3,00) (044H)	Session 2  32 heures  16,66 unités
3	Français 3 Littérature québécoise  601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2			Anglais 1 Formation commune  604-100-MQ, 101-MQ, 102- MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire 1  (2,00)	Chimie en milieu aqueux  202-711-SL 2-2-2 (2,00) (044C) PA : 202-710 PR : 145-205	Microbiologie et immunologie  145-306-SL 2-2-2 (2,00) (044F)	Taxonomie des végétaux  145-303-SL 2-2-2 (2,00) (044G, 044J)	Techniques d'inventaire écologique  145-301-SL 1-4-1 (2,00) (044B, 044M, 044R, 0449) PR : 145-101 et 145-202	Écologie et aménagement  145-308-SL 2-1-2 (1,66) (044S, 044T)	Session 3  30 heures  16,33 unités
4	Français propre au programme  601-GNC-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3			Anglais 2 Propre au programme  604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		Biochimie  202-712-SL 2-3-2 (2,33) (044C) PR : 202-711	Biostatistique  201-720-SL 2-2-2 (2,00) (043W, 044A)	Biologie aquatique et marine  145-407-SL 2-2-2 (2,00) (044J, 044Q, 0449)	Introduction aux animaux d'expérimentation  145-404-SL 2-3-2 (2,33) (044J, 044S) PR : 101-704	Taxonomie des vertébrés  145-402-SL 2-3-2 (2,33) (044H)	Session 4  30 heures  15,00 unités
5		Philosophie 3 Éthique : propre au programme  340-GNC-SL 3-0-3 (2,00) (4PHP) PA : Philo 1-2	Éduc. Physique 3 Int. de l'activité phys. à son mode de vie  109-103-MQ 1-1-1 (1,00) (4EP2) PA : Educ. phys. 1		Complémentaire 2  (2,00)	Initiation au projet  145-509-SL 1-3-3 (2,33) (044E, 044K, 044U) PR : 201-720	Microbiologie appliquée  145-506-SL 3-2-3 (2,66) (044C, 044F) PA : 145-306	Techniques de biologie aquatique et marine  145-507-SL 1-3-2 (2,00) (044L, 044M, 044Q, 044W, 0449) PR : 145-301 et 145-407	Analyse écosystémique  145-501-SL 1-4-2 (2,33) (044L, 044M, 044V, 044W) PR : 145-301; 145-303; 145-402; 145-404	Taxonomie des invertébrés  145-602-SL 1-2-1 (1,33) (044H)	Session 5  29 heures  15,66 unités
6						Réalisation de projet  145-609-SL 1-3-2 (2,00) (044E, 044U) PA : 145-509	Initiation à la biotechnologie  145-606-SL 1-4-3 (2,66) (044C, 044J) PR : 145-506	Production végétale  145-603-SL 1-3-2 (2,00) (044G, 044J)	Écologie appliquée  145-508-SL 2-3-2 (2,33) (044T)	Stage ESP  145-610-SL 1-10-1 (4,00) (044S, 0448)	Session 6  29 heures  13,00 unités

Total des heures : 2 700; total des unités : 91,66  
Février 2008

AVM : 2006; TVL : version initiale Automne 2006

**COMMENT LIRE LA GRILLE**

1 Nombre d'heures de théorie  
4 Nombre d'heures de laboratoire  
3 Nombre d'heures de travail personnel

\* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 1+4+3 = 8 divisé par 3 = 2,66 unités

Initiation à la biotechnologie

145-606-SL

1-4-3 (2,66)

(044C, 044J)

PR : 145-506

← Titre du cours

← Numéro du cours

← Nombre d'unités \*

← Objectif

← Cours préalable à l'inscription

Certaines informations sont nécessaires pour vous assurer de prendre les bonnes décisions concernant votre cheminement scolaire.

### La grille de cours

La grille des cours décrit le cheminement que vous aurez à faire pour obtenir votre diplôme d'études collégiales. Les six sessions prévues comportent un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, stages, ...) par semaine que vous devrez réussir. Pour assurer un équilibre, le Collège a réparti le plus également possible ces heures entre les six sessions. La pondération du cours prévoit un certain nombre d'heures à consacrer au travail personnel (même si celles-ci ne sont pas comptées à titre d'activités d'apprentissage. Pour vous faire une idée de votre charge de travail par semaine, il suffit de les ajouter aux périodes de cours et de laboratoires auxquelles vous êtes inscrit.

### Les préalables

Il est essentiel de réussir tous les cours auxquels vous êtes inscrit puisque les habiletés et les connaissances acquises sont souvent préalables aux cours qui suivent. La lecture de la grille vous renseignera sur les cours préalables que vous devez réussir avant de vous y inscrire. Il existe deux types de préalable : absolu (PA) ou relatif (PR). Un préalable absolu désigne un cours qui doit être réussi obligatoirement avant l'inscription au cours suivant. Un préalable relatif réfère à un cours qui doit avoir été complété avec une note supérieure à 50 %.

En général, l'échec à un cours préalable de la formation spécifique retarde votre cheminement d'un an puisque ces cours ne sont offerts qu'une fois l'an. Par contre, les cours de la formation générale sont offerts aux deux sessions.

Pour toutes ces raisons, il est important que vous considériez votre cheminement dans le programme en suivant l'ordre des sessions. Un cheminement par cours peut entraîner de mauvais choix et retarder votre progression. En effet, le Collège ne peut garantir la compatibilité à l'horaire de cours qui sont prévus à des sessions différentes dans un programme d'études. Il vous faut donc rattraper le plus rapidement possible le retard accumulé au cours de la session précédente, autant du côté de la formation générale que de celui de la formation spécifique.

### Le choix de cours

Vous recevez à chaque session, via le système Omnivox, une proposition de choix de cours pour la session suivante. Vous devez étudier attentivement cette proposition en regard de vos résultats scolaires antérieurs et de ceux anticipés pour la session en cours. Votre choix de cours est de votre responsabilité. Vous pouvez avoir recours aux conseils de votre aide pédagogique individuel lorsque vous hésitez.

### L'abandon d'un cours

L'abandon d'un cours après la date d'annulation entraîne automatiquement un échec. La note accumulée au moment de l'abandon apparaît au bulletin cumulatif ainsi que la mention échec.

### Les échecs

Au cours de vos études, il se peut que vous échouiez un ou plusieurs cours. Pour le Collège, l'échec d'un cours est compréhensible, mais cette situation doit demeurer exceptionnelle. Il existe donc certains règlements qui encadrent l'échec.

## Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire

**Le Collège met en place un ensemble de mesures destinées à favoriser le cheminement et la réussite scolaires de ses étudiants. Par contre, tout étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session donnée ou qui échoue un même cours plus d'une fois se verra imposer des sanctions en vertu du nouveau Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire qui sera adopté en juin 2010. Ce règlement sera disponible sur le site Web du Collège.**

### La sanction des études

Pour obtenir votre diplôme d'études collégiales, vous devez réussir tous les cours prévus au programme et en plus, passer avec succès une épreuve synthèse propre au programme et une épreuve uniforme en français.

### L'épreuve synthèse

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* prévoit que l'étudiant doit se soumettre à une épreuve synthèse propre au programme. La réussite de cette épreuve est nécessaire pour l'obtention du DEC depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Nous vous présentons le cadre général et les objectifs de l'épreuve synthèse de votre programme. Dans les premières semaines de cours, vous recevrez un document plus complet qui précisera le contenu et les modalités d'organisation de cette épreuve.

### Le cadre général

- L'épreuve synthèse est rattachée à un cours de dernière session du programme, et la réussite de l'épreuve est nécessaire à la réussite du cours (voir grille de cours).
- L'épreuve synthèse atteste l'intégration d'apprentissages jugés essentiels dans l'ensemble du programme.
- Dans le cadre de cette épreuve, vous appliquez les savoirs acquis à une situation donnée. La réussite de cette épreuve témoigne de votre capacité à vous intégrer au marché du travail ou à poursuivre des études universitaires.

- L'épreuve est individuelle et elle est sanctionnée par la mention *Réussite* ou *Échec* au bulletin cumulatif.

### Les objectifs

En Techniques de bioécologie, l'épreuve synthèse vise les objectifs suivants :

- attester de votre capacité à faire des liens entre les différents cours de la formation spécifique;
- attester de votre capacité de synthèse à rendre de façon écrite ou orale, un rapport scientifique sur une problématique étudiée.

### L'admissibilité

Pour s'inscrire au cours porteur de l'épreuve synthèse du programme (145-610-SL), vous devez avoir réussi les cours des cinq premières sessions, incluant les cours de la formation générale.

Toutefois, pour éviter de retarder indûment un étudiant dans son cheminement, nous permettrons qu'il accède au cours porteur de l'épreuve de son programme si, en plus des cours de la sixième session, il lui reste un maximum de quatre cours à compléter (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours).

**AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS**

En début d'année scolaire, le cégep de Saint-Laurent et l'Association étudiante vous remettent un agenda. En plus d'être un outil de planification qui peut s'avérer fort utile dans vos études, l'agenda contient une foule de renseignements sur les services offerts au Collège, sur les règles en vigueur ainsi que sur les nombreuses activités parascolaires susceptibles de vous intéresser.

En plus de votre agenda, vous pouvez consulter, à la bibliothèque ou sur le site Web du Collège, les divers règlements auxquels tout étudiant doit se conformer. Ces règles du jeu proviennent de deux sources, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le cégep de Saint-Laurent.

Vous pouvez, entre autres, consulter :

- ✓ Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- ✓ Règlement sur le régime des études collégiales
- ✓ Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire
- ✓ Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- ✓ Règlement intérieur relatif aux règles de vie collégiale.

FORMATION GÉNÉRALE

LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

En littérature, les devis ministériels imposent une séquence de quatre cours de 60 heures chacun, laquelle se divise en deux blocs.

Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de trois cours. Axés spécifiquement sur la littérature française et québécoise, ces cours amènent l'étudiant à maîtriser trois compétences successives. La maîtrise de ces compétences le prépare à l'épreuve ministérielle de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots portant sur des extraits d'œuvres littéraires. Cette épreuve est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le deuxième bloc, la formation générale propre, compte un seul cours qui est le quatrième de la séquence. Il porte sur différents types de discours oraux et écrits. Il est offert en trois versions, GNC, GND et GNE, correspondant à trois grandes familles de programmes, donc à trois cours différents. Néanmoins, le Collège ne peut pas toujours respecter ces regroupements, et il arrive parfois que des étudiants doivent suivre ce quatrième cours dans le cadre d'une famille autre que la leur.

Il est à noter que certains étudiants devront suivre un cours de mise à niveau en français. Ce cours leur permettra de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Il porte sur la structure de la phrase, le code orthographique, la structure du texte et la compréhension d'œuvres littéraires. Ce cours, d'une durée de trois heures par semaine, sera jumelé au premier cours de littérature de la séquence. Les unités rattachées au cours de mise à niveau ne sont toutefois pas prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en littérature

No du cours	101	102	103
Pondération	2-2-3	3-1-3	3-1-4
Énoncé de la compétence	Analyser des textes littéraires.	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
Corpus	Littérature française du Moyen Âge au 19 <sup>e</sup> siècle inclusivement.	Littérature francophone du 20 <sup>e</sup> siècle.	Littérature québécoise des origines à 1979.
Genres	Récit, poésie et théâtre (deux genres).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).
Courants	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux tendances ou courants littéraires.
Lecture	Lire environ 600 pages : au moins deux œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.
Rédaction	Rédiger une explication de texte de 700 mots.	Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.	Rédiger une dissertation critique d'au moins 900 mots.
Grammaire (ajout départemental)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autocorrection ou</li> <li>• Nature ou fonction des mots.</li> <li>• Conjugaison et accord des verbes.</li> <li>• Participes passés : employés seuls, avec être et avec avoir.</li> <li>• Nature des propositions.</li> <li>• Ponctuation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autocorrection ou</li> <li>• Accord de « même », « quelque », « tel » et « tout ».</li> <li>• Accord des participes passés des verbes pronominaux et suivis d'un infinitif.</li> <li>• Discours direct et discours indirect.</li> <li>• Nature et fonction des propositions.</li> <li>• Ponctuation.</li> </ul>	Le cours prépare à l'épreuve ministérielle de français.

No du cours	GNC	GND	GNE
<b>Familles</b>	<b>Sciences et techniques physiques</b>	<b>Sciences et techniques humaines</b>	<b>Arts et lettres</b>
<b>Programmes</b>	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
<b>Particularités</b>	On privilégie : • le discours informatif; • l'analyse de thèmes liés à la science; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et la réalité.	On privilégie : • le discours critique; • l'analyse de thèmes liés aux sciences humaines; l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et l'idéologie.	On privilégie : • le discours expressif; • l'analyse de thèmes liés aux arts et aux lettres; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le processus de la création.
<b>Compétence</b>	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.		
<b>Corpus</b>	Littérature québécoise de 1980 à nos jours.		
<b>Exigences</b>	Lire environ 800 pages. Faire au moins deux travaux écrits et un travail oral.		

### LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE

En philosophie, les devis ministériels imposent une séquence de trois cours obligatoires. Comme en littérature, ces trois cours sont divisés en deux blocs. Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de deux cours. Le premier cours (PHI 101) est une introduction à la philosophie et le deuxième (PHI 102) est une étude des grandes conceptions de l'être humain. Le deuxième bloc, la formation générale propre, est composé d'un cours : le cours d'éthique et politique (GN) qui permet à l'étudiant d'exercer sa pensée de façon critique et autonome sur un sujet d'actualité lié à son domaine d'études spécifique.

L'être humain a le pouvoir de se poser des questions. C'est ce qui lui a permis de créer des mythes, des religions, des sciences et des techniques (PHI 101). Cependant, à côté des questions pour lesquelles il est parvenu à trouver des réponses précises, il en existe d'autres plus fondamentales qui continuent d'alimenter sa recherche de sens : Que peut-il savoir? (PHI 101) D'où vient-il? Qui est-il? Pourquoi existe-t-il? (PHI 102) Comment doit-il se comporter aux niveaux individuel, social et politique? (PHI GN).

Ces questions sont des questions fondamentales. Les cours de philosophie servent de guide dans l'apprentissage de la réflexion critique et autonome. Ils ont pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Ils suscitent la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens et de vérité. En tant qu'êtres humains, nous jouissons à ce niveau d'un héritage précieux que notre civilisation développe et enrichit depuis plus de deux mille ans.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en philosophie

No du cours	101	102
Pondération	3-1-3	3-0-3
Énoncé de la compétence	<i>Traiter d'une question philosophique.</i>	<i>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</i>
Époque principale étudiée	Antiquité grecque et romaine (Moyen Âge).	(Moyen Âge) Époque moderne (17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles) et contemporaine (19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles).
Thèmes principaux	Vérité et rationalité, théories de la connaissance, théories eudémonistes (bonheur), sagesse, réflexion-action, démocratie et justice, argumentation et sophistique, etc.	Le sujet humain, raison et passion, corps et esprit, liberté et déterminisme, avoir et être, vérité et apparence, individu et société, choix ou obligation, etc.
Corpus philosophique	Mythologie et cosmogonie, premiers penseurs rationnels (Présocratiques); les Sophistes, Socrate, Platon, Aristote, Écoles post-aristotéliennes (stoïcisme, scepticisme, épicurisme, etc.).	Rationalisme (Descartes), empirisme (Hume), théories politiques et état de nature (Rousseau, Hobbes), socialisme (Marx), nihilisme (Nietzsche), l'inconscient (Freud), existentialisme (Sartre), etc.
Méthodologie	Principes de logique formelle et informelle (logique discursive), structure de l'argumentation (identification de la thèse et des idées principales), concepts et définitions, erreurs d'argumentation (sophismes).	Retour sur les acquis du premier cours : logique informelle; thème, thèse et arguments; exercices méthodologiques sur le commentaire, la comparaison et la critique.
Travaux	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de logique et exercices méthodologiques, rédaction de textes argumentatifs, discussions en classe (expression claire de la pensée et réfutation).	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de rédaction de commentaires et de comparaison, exercices de réfutation, discussions en classe.
Épreuve finale	Texte argumentatif de 700 mots.	Commentaire critique ou comparaison critique de 800 mots (3 h en classe).

Formation générale propre en philosophie

No du cours	GNC	GND	GNE
Pondération	3-0-3		
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques physiques : l'homme et la technique, contrôle des productions humaines (ordinateurs, robotique, clonage, etc.), environnement, la moralité de la science, etc.	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques humaines : codes déontologiques, éthique médicale (euthanasie, clonage, avortement, suicide), liberté de culte, législation et droits de la personne, vivre avec soi et les autres, environnement, etc.	Problématiques contemporaines associées aux arts et lettres : censure, plagiat, droits d'auteurs, liberté du créateur, moralité, l'art et la société, marginalité, respect, etc.
Énoncé de la compétence	<i>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</i>		
Époque	Époque contemporaine (actualité).		
Corpus philosophique	Introduction aux grandes théories éthiques : déontologie (Kant); casuistique (Aristote); utilitarisme (Bentham et Mill) et aux théories politiques (Rousseau, Hobbes, Locke, Marx, Harendt, Rawls, Taylor, etc.). Ces théories sont encore utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique et dans les réflexions sociales et politiques et servent de repères.		
Méthodologie	Résolution de problèmes et réflexion actuelle, autonome et critique.		
Travaux	Études de cas, application aux champs d'études des étudiants. Lectures, analyses, résumés (synthèses), rédactions, discussions en classe et exposés, séminaires.		
Épreuve finale	Dissertation (étude de cas) de 900 mots (3 h en classe). Compétence visée : exercice autonome et critique de la pensée.		

LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

**Principes**

1. À travers la pratique de l'activité physique, l'étudiant est amené à prendre en charge sa santé. La formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances validés et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques porteuses de saines habitudes de vie.
2. Plus l'exercice physique est efficace, plus la propension à exercer une activité physique est élevée. La démarche d'apprentissage en éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3. Par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique de même que par la pratique raisonnable de l'activité physique, l'étudiant est amené à saisir les liens à l'oeuvre entre une activité physique efficace et la santé.
4. Par les plaisirs et le mieux-être ressentis dans les activités physiques, l'étudiant est incité à diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis en matière de santé et de saines habitudes de vie.

**Séquence des objectifs et des standards**

Les trois ensembles en éducation physique correspondent à une séquence d'apprentissage. Au Collège, le premier est préalable aux deux suivants.

Le premier ensemble traite des rapports entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant expérimente une ou quelques activités physiques qu'il met en relation avec ses capacités, ses besoins, ses motivations, ses habitudes de vie et ses connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble a trait au processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, de conditionnement physique ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Les acquis des deux premiers ensembles sont appliqués, d'une part, à l'intérieur d'une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et, d'autre part, à travers la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision du professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant d'achever l'exécution de son programme personnel.

**Formation en éducation physique**

No du cours	Ensemble 1 (101)	Ensemble 2 (102)	Ensemble 3 (103)
<b>Pondération</b>	1-1-1	0-2-1	1-1-1
<b>Énoncé de la compétence</b>	<i>Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.</i>	<i>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</i>	<i>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</i>
<b>Choix d'activités physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnement physique et détente</li> <li>• Aquaforme</li> <li>• Badminton</li> <li>• Danse aérobic</li> <li>• Hockey</li> <li>• Musculation</li> <li>• Natation</li> <li>• Patinage</li> <li>• Volley-ball</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnement physique et détente</li> <li>• Badminton</li> <li>• Flag-football</li> <li>• Hockey</li> <li>• Musculation</li> <li>• Natation</li> <li>• Patinage</li> <li>• Randonnée pédestre</li> <li>• Volley-ball</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Natation</li> <li>• Conditionnement physique et détente</li> <li>• Badminton</li> <li>• Cyclotourisme</li> <li>• Danse aérobic</li> <li>• Hockey</li> <li>• Musculation</li> <li>• Patinage</li> <li>• Volley-ball</li> </ul>

## ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

\* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours d'éducation physique lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

**ENSEMBLE 1 : SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE**

**Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.** Les cours de cet ensemble portent sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes, et leur pondération est de 1-1-1.

**109-605-02**

Séance de conditionnement physique aquatique sur musique. Ce cours comprend des exercices d'activation, d'aérobic, de flexibilité et de tonification musculaire. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs. Une séance de deux heures par semaine.

**AQUAFORME****109-610-02****CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU AQUATIQUE**

Séance de deux heures de conditionnement physique à la piscine. Ce cours comprend diverses activités (natation, conditionnement varié, aquaforme, aquajogging, waterpolo, etc.) qui favorisent une mise en forme générale ainsi qu'un survol des styles de nage suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

**109-620-02**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**HOCKEY****109-630-02**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**VOLLEY-BALL****109-640-02****CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE**

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

**109-645-02**

Ce cours permet d'expérimenter les concepts de base d'un entraînement aérobic et musculaire en tenant compte de sa propre condition physique et de sa santé. Les enchaînements de mouvements se font sur des musiques rythmées et ils sont adaptés pour chacun. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes de danse aérobic (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic).

**DANSE AÉROBIE****109-650-02**

Deux séances d'une heure par semaine. Se familiariser avec l'entraînement en salle de musculation. Progression individuelle lors de l'expérimentation de quatre programmes d'entraînement de base. Évaluation de la condition physique.

**MUSCULATION****109-670-02**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

**BADMINTON****109-690-02**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

**PATINAGE****109-695-02**

Séance de deux heures par semaine. Apprentissage des fondamentaux (rôle du porteur de ballon, rôle du défenseur, construction d'une structure de jeu, etc.) applicables à la plupart des sports collectifs. Exemples de sports collectifs pratiqués : basketball, handball, hockey cosom, soccer, kinball, volleyball, etc.

**SPORTS COLLECTIFS****ENSEMBLE 2 : EFFICACITÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE**

**Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.** Les cours du second ensemble concernent le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 0-2-1.

**109-705-02****(Cours offert à l'automne seulement)**

Deux séances de deux heures par semaine pendant une demi-session (août, septembre et octobre). Sport collectif où l'étudiant apprend à appliquer les stratégies du football canadien tout en limitant les risques de blessures au minimum puisqu'il se pratique sans aucun contact physique. Aucune expérience n'est requise autre que le désir de pratiquer un sport collectif en plein air.

**FLAG-FOOTBALL****109-720-02**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**HOCKEY****109-710-02**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

**NATATION****109-730-02**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des techniques et des tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**VOLLEY-BALL**



**109-950-02**

**MUSCULATION**

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculation. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

**109-970-02**

**BADMINTON**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

**109-990-02**

**PATINAGE**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

**109-980-02**

**CYCLOTOURISME**

**(Cours offert à l'hiver seulement)**

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les

**LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)**

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

maîtrise de la langue anglaise. Il propose une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux cours sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier cours demeurent implicites dans les standards du deuxième cours.

Le deuxième cours, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant. Bien que les quatre éléments de la compétence soient enseignés, on porte une attention particulière aux habiletés langagières exigées des étudiants selon leur programme, c'est-à-dire qu'on y consacre plus de temps et d'activités et qu'on y accorde une plus grande valeur lors de l'évaluation.

Le premier cours, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de

**Classement en anglais**

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours sont répartis selon quatre niveaux. Pour classer les nouveaux étudiants, le Collège utilise un système de **classement en deux étapes**, mis sur pied et géré par le Département de langues.

1. Lorsque l'étudiant se présente pour faire son choix de cours, il subit un premier test qui évalue principalement sa **compréhension**. Le résultat obtenu permet de l'orienter vers un niveau de cours.
2. Ce classement est toutefois provisoire et doit être confirmé par une seconde étape d'évaluation qui a lieu à la première semaine de la session. Au premier cours, le professeur organise des activités destinées à évaluer l'**expression orale** et l'**expression écrite** de ses étudiants. Suite à une appréciation globale des capacités d'un étudiant, il peut recommander son changement de niveau. L'étudiant doit alors se présenter au coordonnateur du département pour une dernière vérification et, s'il y a lieu, celui-ci informe le Collège du changement de niveau.

Il va sans dire que l'étudiant **doit être présent** à chacune des étapes de l'épreuve de classement et collaborer pour permettre une juste évaluation de ses capacités. En outre, il est essentiel que l'étudiant passe le test de façon honnête. En effet, tout reclassement ultérieur peut engendrer des retards dans le cheminement scolaire.

		100	GNA
		Formation générale commune	Formation générale propre
Niveau 1	Énoncé de la compétence	<i>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais</i>	<i>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité, à partir de sujets familiers, concrets et pragmatiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots;</li> <li>de rédiger un court texte d'environ 200 mots;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes;</li> <li>de s'exprimer oralement pendant environ 2 minutes.</li> </ul>	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager le sens d'un texte authentique d'environ 500 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de rédiger un court texte d'environ 200 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral simple d'environ 3 minutes;</li> <li>de s'exprimer oralement dans une communication intelligible d'environ 2 minutes liée à son champ d'études.</li> </ul>
		101	GNS ou GNT
Niveau 2	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</i>	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager le sens d'un texte clair d'intérêt général d'environ 750 mots;</li> <li>de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots sur un sujet familier;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes;</li> <li>de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</li> </ul>	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager le sens d'un texte clair d'environ 750 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes;</li> <li>de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes sur un sujet lié à son champ d'études</li> </ul>

		102	GPS ou GPT
Niveau 3	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</i>	<i>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots à portée socioculturelle ou littéraire;</li> <li>de rédiger un texte clair, structuré et cohérent d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire d'environ 7 minutes;</li> <li>d'exprimer oralement un message clair et cohérent d'environ 5 minutes sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.</li> </ul>	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de produire des communications écrites d'environ 500 mots liées à son champ d'études, accessibles à un non-expert;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral d'environ 7 minutes lié à son champ d'études;</li> <li>de produire un message oral de 5 à 8 minutes lié à son champ d'études.</li> </ul>
		103	GPA
Niveau 4	Énoncé de la compétence	<i>Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.</i>	<i>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de présenter oralement une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 6 minutes d'une production socioculturelle ou littéraire;</li> <li>de rédiger une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 600 mots d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</li> </ul>	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de communiquer un message de 6 à 9 minutes lié à son champ d'études et accessible à un non-expert;</li> <li>d'analyser des textes complexes d'au moins 1000 mots liés à son champ d'études;</li> <li>de rédiger un texte d'au moins 600 mots lié à son champ d'études et accessible à un non-expert;</li> <li>de transmettre un message à partir de sources en français.</li> </ul>

## LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La formation menant au diplôme d'études collégiales comprend deux cours complémentaires totalisant 90 heures. Ces cours visent à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la formation spécifique de son programme d'études.

Les étudiants du programme Techniques de bioécologie peuvent choisir parmi les cours suivants.

## COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS

\* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours complémentaire lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

**203-GPB-SL (A – H)****INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE**

Ce cours transportera les étudiants dans un séjour d'exploration de Mercure à Pluton, de la Voie lactée à Andromède, de la théorie du Big Bang aux trous noirs. Il visera à informer les étudiants, non seulement sur les bases fondamentales de l'astronomie, mais aussi sur les plus récentes découvertes de la cosmologie. Les différentes missions spatiales portant sur l'exploration de notre système solaire seront étudiées, ainsi que les projets futurs visant à la recherche de vie extraterrestre. De plus, ce cours qualitatif offrira aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de débattre sur la place de l'humain dans l'univers, lors d'une étude de l'astrobiologie et de l'évolution de la vie sur la terre.

**243-GPB-SL (A – H)****LES TECHNOLOGIES D'AUJOURD'HUI, CELLES DE DEMAIN ET LEURS ENJEUX**

Ce cours permettra de comprendre les enjeux de la technologie d'aujourd'hui et de demain, afin de prendre des décisions plus éclairées et responsables, tant individuellement (comme consommateur) que collectivement (comme citoyen). Y seront présentés :

- 1- les bases des systèmes d'énergie;
- 2- les grands systèmes de télécommunications;
- 3- les technologies de l'information, l'évolution probable de la domotique et de la robotique;
- 4- les fondements technologiques et l'évolution de la nanotechnologie;
- 5- l'interdépendance des diverses technologies avec la science, l'économie et la société.

**340-GPC-SL (A)****LA PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le progrès scientifique et technologique, joint à l'industrialisation ont bouleversé et métamorphosé radicalement l'environnement, et ce, au point que plusieurs s'inquiètent aujourd'hui pour l'avenir de l'espèce humaine et de la nature en général. Le but de ce cours consistera, dans un premier temps, à comprendre comment la relation de l'homme avec la nature s'est sensiblement modifiée depuis l'époque Moderne et comment cette modification permet d'expliquer, en partie, les problèmes que le surdéveloppement a occasionnés dans notre environnement. Dans un deuxième temps, après avoir analysé l'idéologie sous-jacente à la science et à la technologie, nous nous interrogerons sur la responsabilité que nous avons envers les êtres non humains de même qu'envers les futures générations. Enfin, après avoir identifié certains problèmes environnementaux actuels, nous réfléchirons sur les enjeux qu'ils suscitent et les solutions possibles que l'on pourrait y apporter en se référant principalement à deux courants philosophiques importants, le courant environnementaliste en général et celui de l'écologie profonde qui exige un dépassement de la perspective anthropocentriste et humaniste.

**340-GPD-SL (H)****PHILOSOPHIE DE L'ART**

Ce cours a pour but d'initier une réflexion sur l'art et sur les arts qui met l'accent sur les principaux problèmes qui relèvent de la production artistique contemporaine, tels que la commercialisation de l'art et l'apparition de l'art de masse, son uniformisation et sa reproductibilité technique, son émancipation par rapport à toute règle, son impact politique et social, le scepticisme et l'incompréhension qu'elle génère dans le public, etc. Une introduction aux principales théories philosophiques sur l'art qui ont marqué la pensée occidentale permettra de mieux vous situer face à ces questions ainsi qu'à cerner l'originalité de la production artistique contemporaine.

**350-GPA-03 (H)****PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ MENTALE**

Ce cours visera à situer l'apport particulier de la psychologie concernant la santé mentale, en tant qu'enjeu contemporain, en proposant des théories et des modèles explicatifs au sujet de divers aspects de la santé mentale. Il permettra d'identifier des critères de santé mentale, de circonscrire des conditions favorables à son expression, d'évaluer des obstacles à la santé mentale et de décrire les modes d'intervention utilisés en psychologie pratique.

**350-GPB-03 (A)****PSYCHOLOGIE DE LA SEXUALITÉ**

Ce cours permettra d'expliquer les divers aspects de la dimension sexuelle de la vie humaine : la compréhension du développement de la psychologie; les bases biologiques du comportement sexuel; le comportement sexuel; les troubles des fonctions sexuelles; le développement sexuel humain; l'identité psychosociale; l'orientation sexuelle; l'exploitation commerciale de la sexualité; les lois aux États-Unis, en Europe et au Canada; l'identité masculine et féminine; les relations sexuelles et l'amour.

**360-GPD-SL (H)****AMÉRIQUE, ENJEUX ET DÉBATS**

Ce cours permettra de comprendre la société nord-américaine dans une perspective globale et à l'analyser selon les diverses sciences humaines (anthropologie, économie, histoire, géographie, psychologie, sciences politiques et sociologie). L'approche sera chronologique et/ou thématique. En partant de problèmes de criminalité, en passant par les différents systèmes politiques existants et les diversités religieuses, la société nord-américaine, qui comprend le Mexique, les États-Unis, le Canada et le Québec, sera analysée afin d'être mieux comprise par les étudiants.

**360-GPE-SL (A)****MONTRÉAL UNDERGROUND ET MÉCONNU**

Par l'originalité des thèmes et la pédagogie vivante du cours, les étudiants reconnaissent rapidement l'apport des sciences humaines dans la compréhension de phénomènes urbains et sociaux tantôt cachés, tantôt méconnus. En tenant constamment en éveil leur curiosité et par le contact le plus direct possible avec des réalités souvent occultées, ils s'ouvrent à la diversité de la vie montréalaise. Le cours s'intéresse à la marginalité de certains styles de vie adoptés volontairement ou non par une part de la population montréalaise. Il approche des phénomènes dont les étudiants connaissent l'existence, sans nécessairement en comprendre la complexité.

Exemples de thématiques pouvant être abordées :

- *Graffiti et poésie urbaine : l'expression de la marge*
- *Art visuel underground; de la rue au musée*
- *Des nomades anonymes : l'itinérance à Montréal*
- *Religions et lieux de culte : de l'église à la mosquée*
- *D'un quartier à l'autre : de la pauvreté à la richesse*
- *Transport et écologie urbaine : métro, boulot, dodo*

**360-GPF-SL (A)****ACTUALITÉ INTERNATIONALE**

Le cours Actualité internationale favorise l'exercice d'un regard informé, critique et nuancé sur les phénomènes internationaux. En misant sur l'apport de plusieurs disciplines et théories en sciences humaines, sur la confrontation des points de vue et sur l'examen des différents traitements médiatiques d'une même réalité, le cours permet d'aborder avec une certaine rigueur et une certaine profondeur toute la complexité des enjeux reliés à l'actualité internationale.

**510-GPA-03 (H)**

**INITIATION AU DESSIN**

Dans ce cours, l'étudiant devra réaliser une production graphique par l'utilisation de procédés simples de dessin. Pour cela il y aura :

- 1- identification des différents types et différentes approches du dessin (observation, mémorisation et imagination; approche linéaire, de plans ou de valeurs) et utilisation des principaux éléments de la langue plastique;
- 2- expérimentation des divers éléments du dessin: le point, la ligne, la masse, les valeurs, les textures, le modelé, la perspective;
- 3- application des règles élémentaires de la composition : les approches et les modes d'organisation d'une image.

**510-GPC-SL (A)**

**INITIATION À LA PEINTURE**

Le cours complémentaire intitulé Initiation à la peinture s'adresse à tous les étudiants intéressés par les techniques de peinture. À partir d'exercices pratiques et progressifs, l'étudiant développera une compréhension du langage chromatique et de son incidence sur son environnement. Il acquerra une habileté dans les divers procédés picturaux et, à partir d'une terminologie appropriée, il saura porter un regard critique sur son travail ainsi que sur celui des autres.

**530-GPK-SL (A)**

**CINÉMA HOLLYWOODIEN**

Le cours proposé correspond à la culture des étudiants : ils aiment le cinéma américain, et c'est souvent le seul qu'ils connaissent. L'objectif de ce cours est de leur expliquer la mécanique du cinéma de consommation courante (et ses limites). Les étudiants intégreront certains apprentissages comme la structure des récits et les fonctions des personnages pour mieux comprendre ce que propose le cinéma de divertissement. Ils apprendront à devenir critiques face à la mise en scène spectaculaire des films hollywoodiens.

**530-GPM-SL (H)**

**CINÉMA DE LA RÉALITÉ**

Le cinéma de la réalité devrait concerner tous les étudiants, dans la mesure où il vise à leur faire prendre conscience qu'il y a autant de mise en scène (ou de manipulation) dans le documentaire et le reportage que dans le cinéma de fiction. Ce cours en communication permettra de distinguer l'information, l'éditorial ou la propagande, et surtout de comprendre le processus du constat, de l'analyse et de l'intervention. Bref, l'étudiant dégagera les types de mise en scène pour mieux cerner les types de discours.

**550-GPA-03 (A – H)**

**INSTRUMENT PIANO**

Dans ce cours, l'étudiant apprendra à jouer du piano. Il apprendra à lire la musique : les accords, les mélodies et les rythmes. Il sera capable à la fin du cours de jouer en solo ou en duo une pièce classique, populaire, blues ou jazz. Ce cours permet de développer l'oreille, le sens rythmique et la coordination. Par des auditions dirigées, l'étudiant saura reconnaître des procédés de composition simples et les compositeurs les plus importants.

**560-GPL-SL (A)**

**THÉÂTRE**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une représentation théâtrale, dans un contexte de création ou d'interprétation, à partir des éléments de base du langage et des techniques propres au théâtre. Il devra d'abord reconnaître les principaux modes du théâtre et identifier ses particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Des exercices en atelier lui permettront de se familiariser avec la notion de « présence » de l'acteur, avec le corps et la voix comme outils d'expression, ainsi qu'avec la mise en application des notions de jeu, le développement de l'écoute, le rapport au texte, la construction d'un personnage, l'initiation à la mise en place, etc. Le dernier tiers de la session permettra à l'étudiant de mettre à profit les notions expérimentées en atelier, dans la production d'une représentation théâtrale.

**560-GPM-SL (H)**

**INITIATION PRATIQUE AU BALLE**

**CONTEMPORAIN**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une production artistique en danse. Il identifiera les particularités du ballet : son histoire, son vocabulaire, ainsi que les notions techniques reliées à sa pratique. Il utilisera ensuite le médium :

- 1- utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage : exercices pratiques contenant des éléments techniques à la barre et au centre, enchaînements dansés au centre, déplacements divers;

- 2- application adéquate des techniques artistiques : mise en pratique de l'attitude et la discipline exigées par le style d'entraînement en ballet;
- 3- respect des exigences du mode de production : étude et répétition de chorégraphies variées.

**601-GPL-SL (H)**

**ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE**

La compétence de ce cours consiste, selon son énoncé ministériel, à « réaliser une production artistique ». Plus précisément, il s'agit d'écrire des textes de fiction devant appartenir aux différents genres littéraires que constituent le récit, la poésie ou le théâtre. Ce cours se distingue donc grandement des cours de français de la formation générale, dans la mesure où ceux-ci exigent essentiellement des étudiants qu'ils acquièrent et maîtrisent des habiletés langagières de nature analytique. En leur demandant de pratiquer l'écriture de fiction, ce cours permet donc aux étudiants d'aborder un type d'écriture qu'ils ne voient pas ou à peu près pas dans les cours de formation générale. En outre, ce cours ne comporte aucune lecture obligatoire d'œuvre littéraire, ce qui tranche tout à fait par rapport aux cours de la formation générale qui sont organisés en fonction de la lecture obligatoire d'œuvres des littératures française et québécoise. Enfin, ce cours de création littéraire offre aux étudiants la chance de développer, tout en améliorant la maîtrise de la langue écrite, un imaginaire qui, n'étant plus celui d'écrivains spécifiques, est le fruit d'un travail qui leur est propre.

**607-GNA-03 (A – H)**

**ESPAGNOL 1**

**Communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte.** Ce cours s'adresse aux étudiants débutants en espagnol et il est axé sur l'acquisition des structures de base : l'audition et la compréhension, l'expression orale, l'initiation à la lecture et l'introduction à l'expression écrite. Il s'agit de communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte, c'est-à-dire de saisir le sens de messages oraux et lus, d'exprimer oralement des messages simples et de rédiger de courts textes sur des sujets donnés.

**607-GNB-03 (A – H)**

**ESPAGNOL 2**

**Communiquer dans la langue espagnole sur des sujets familiers.** Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une certaine connaissance de la langue espagnole et il est axé sur la continuation de l'acquisition des structures de base et sur leur approfondissement. Il s'agit de saisir le sens de messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages de base et d'écrire des textes sur des sujets donnés avec des phrases de complexité moyenne.

**607-GPA-03 (A)**

**ESPAGNOL 3**

**Communiquer avec une certaine aisance dans la langue espagnole.** Ce cours s'adresse à l'étudiant qui a atteint un niveau intermédiaire. Il lui permet d'approfondir ses connaissances de la langue. Il s'agit de comprendre des messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages variés et d'écrire des textes sur des sujets donnés.

**609-GNA-03 (A – H)**

**ALLEMAND 1**

**Communiquer dans la langue allemande de façon restreinte.** Dans ce cours basé sur une approche communicative, l'étudiant débutant apprend les structures et le vocabulaire de base de la langue pour arriver à comprendre et à s'exprimer de façon restreinte dans des situations de la vie courante.

**616-GNA-SL**

**ARABE 1**

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant débutant à l'expression orale en arabe et à le familiariser avec certains aspects des pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante. Cela se fera par l'initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base.

**616-GNB-SL**

**ARABE 2**

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant capable de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, à améliorer ses connaissances en arabe et ses notions culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer plus efficacement dans les domaines d'intérêt personnel.